

SÉANCE MENSUELLE DU 19 AVRIL 1921.

Présidence de M. H. RABOZÉE, président.

Le procès-verbal de la séance du 15 mars est lu et adopté.

M. ARGAND, élu *membre associé étranger*, remercie la Société.

Le Président adresse les félicitations de la Société à M. M. LERICHE, à qui la Société géologique de France vient de décerner le Prix Prestwich.

Il proclame membre effectif :

M. PAUL GILLET, ingénieur à Schaerbeek, présenté par MM. Et. Asselberghs et Ed. Leblanc.

Dons et envois reçus :

De la part des auteurs :

6879 Renier, A. Les gisements houillers de la Belgique. Chapitre XVIII (7^e suite). Bruxelles, 1921, extr. in-8° de 133 pages et 1 planche.

7136 Report on British Petrographic Nomenclature by the joint Committee appointed by the Geological Society of London and the Mineralogical Society. Londres, 1921, extr. in-8° de 11 pages.

7137 Reid, E.-M. Two Preglacial Floras from Castle Eden. Londres, 1920, extr. in-8° de 41 pages et 4 planches.

— A comparative review of Pliocene Floras. Londres, 1920, extr. in-8° de 16 pages et 2 figures.

7138 Termier, P. et Kilian, W. Sur la signification tectonique des lambeaux de micaschistes, de roches cristallines diverses et de roches vertes, qui affleurent çà et là, près de Briançon, au sein ou à la surface des terrains à facies briançonnais. Paris, 1920, extr. in-8° de 7 pages.

— Le bord occidental du pays des Schistes lustrés, dans les Alpes franco-italiennes, entre la Haute-Maurienne et le Haut-Queyras. Paris, 1920, extr. in-8° de 6 pages.

— Le lambeau de recouvrement du mont Jovet, en Tarentaise; les Schistes lustrés au nord de Bourg-Saint-Maurice. Paris, 1920, extr. in-8° de 6 pages.

— Sur l'âge des Schistes lustrés des Alpes occidentales. Paris, 1920, extr. in-8° de 6 pages.

Communications des membres :

Note préliminaire sur le contour oriental de l'anticlinal de Bastogne et ses relations avec le flanc sud de l'anticlinal de Stavelot.

par E. LEBLANC.

Les publications de M. Ét. Asselberghs sur le Dévonien inférieur de l'Ardenne, parues dans les premières années de la dernière période décennale ⁽¹⁾, avaient remis en honneur les idées de Dumont relativement à l'âge des couches du Luxembourg belge et du Grand-Duché sur les deux flancs du synclinal de l'Oesling et de l'anticlinal de Givonne.

Des recherches que nous avons entreprises au cours des années 1913 et 1914 et que nous avons terminées après la guerre nous ont amené à reconnaître que les mêmes conclusions s'imposent pour l'anticlinal de Bastogne et pour le bassin, dit de Houffalize. La description détaillée de nos observations paraîtra sous peu dans le tome II des *Mémoires de l'Institut géologique de l'Université de Louvain*. Nous donnons ci-dessous un résumé succinct de nos conclusions.

Le noyau de l'anticlinal de Bastogne est constitué, au méridien de Houffalize, par les schistes satinés noirâtres de Bourcy, que nous considérons comme de même âge que les schistes de Sainte-Marie et de Tournay et que nous rangeons avec ces derniers dans la sous-assise supérieure (*Sg1b*) du *Taunusien*. Nous rapportons au même niveau, malgré les différences lithologiques qu'ils présentent, les phyllades ardoisiers de Benonchamps. Au sein de ces roches schisteuses s'intercalent de petits bancs de grès vert. Elles donnent, par altération, une terre noire. A la partie supérieure de l'assise, ces roches passent au phyllade quartzophylladeux par l'intercalation de petits lits gréseux très minces et très nombreux.

Les couches taunusiennes s'ennoient vers l'Est, par une série de digitations, dans le voisinage de la frontière grand-ducale.

(1) *Contribution à l'étude du Dévonien inférieur du grand-duché de Luxembourg*. (ANN. SOC. GÉOL. DE BELG., t. XXXIX, 1912, pp. m23 et sqq.) — *Le Dévonien inférieur du bassin de l'Eifel et de l'anticlinal de Givonne dans la région Sud-Est de l'Ardenne belge*. (MÉM. INST. GÉOL. UNIV. LOUVAIN, t. I, 1913, pp. 1-175.)

A la périphérie de cette zone phylladeuse, il existe un large développement de couches quartzoschisteuses, dans lesquelles nous avons découvert un grand nombre de gîtes fossilifères dont la faune est identique à celle des quartzophyllades fossilifères du *Hunsruckien inférieur* (Sg2a), étudiée par M. Ét. Asselberghs, dans les gîtes de Longlier, de Juseret et de Bercheux sur le flanc sud de l'anticlinal de Bastogne. Cette assise débute d'ordinaire par des roches gréseuses, rouges par altération et souvent assez altérées à la surface du sol pour être exploitées comme sable. Puis vient une épaisse formation de grauwacke, formée d'une alternance de phyllades bleus pyriteux, de grès verdâtres, présentant fréquemment l'allure en chapelet, et de quartzophyllades feuilletés ou zonaires, juxtaposition, en lits généralement assez grossiers, de phyllade bleu et de grès gris-vert.

Cette bande est jalonnée à la périphérie de l'anticlinal de Bastogne par les gîtes fossilifères de Bras, Oberwampach, Longvilly, Moinet, Bernistap, Tavigny, Cowan, Sud de Houffalize, Château de Rendoux.

La même assise se retrouve sur le flanc sud de l'anticlinal de Stavelot, dans les gîtes fossilifères de Dinez, Cherain, Sterpigny.

De plus, nous avons pu établir l'existence d'une bande de ces mêmes roches, large de plus de deux kilomètres, réunissant obliquement par un « pont » anticlinal les deux bandes de grauwacke fossilifère qui contournent respectivement les anticlinaux de Stavelot et de Rocroi-Bastogne. Cette bande, jalonnée par de nombreux gîtes fossilifères, se détache de la *bande de l'avigny* à l'Ouest de Houffalize, passe au Nord de cette ville et par les villages de Taverneux, Sommerain et Cherain, où elle se soude à la *bande de Dinez-Sterpigny*. Nous la désignerons sous le nom de *bande de Taverneux*. On n'y observe guère que des pendages sud : l'anticlinal est donc déversé vers le Nord. Des indices de ce relèvement anticlinal s'observent d'ailleurs déjà dans les contours du Taunusien de Bertogne et du Gedinnien de la Forêt de Freyre.

La *partie supérieure* (Sg2b) du *Hunsruckien* est constituée par des phyllades à grands feuilletés bleus et pyriteux semblables aux phyllades intercalés dans la partie supérieure de l'étage, et fort peu fossilifères. Ils renferment des bancs de grès vert parfois fossilifères et dont la faune, indubitablement siegenienne, présente cependant déjà des affinités emsiennes.

Ces phyllades, dont l'épaisseur atteint à peine quelques centaines de mètres sur le flanc sud de l'anticlinal de Bastogne, s'épanouissent dans le Grand-Duché pour se continuer vers l'Est, au Nord de Trois-

Vierges, avec une bande synclinale qui occupe l'intervalle entre les bandes fossilifères de Taverneux et de Tavigny et que nous nommerons bande synclinale de Gouvy. Plus à l'Est, les deux bandes réunies se poursuivent vers Saint-Vith, flanquant au Sud-Est l'anticlinal de Stavelot.

Le Hunsruckien supérieur qui occupe le centre de l'aire synclinale, qui, dans la région entre La Roche et Houffalize, sépare l'anticlinal de Bastogne de l'anticlinal de Stavelot, se relève vers l'Est. Cette bande présente une largeur de 2,000 mètres dans la vallée d'Achouffe, de 1,500 mètres sur la route de Liège et disparaît à l'Ouest de Cherrain par relèvement de l'arête synclinale. Elle n'est pas en continuité avec la bande de Gouvy, dont elle est séparée par l'anticlinal hunsruckien inférieur de Taverneux; mais elle est seulement relayée par cette dernière.

Les *couches emsiennes* que nous avons étudiées dans la coupe de la Wiltz débutent aux environs de la gare de Schleif, par une épaisse formation de quartzophyllades grisâtres, bariolés de teintes ferrugineuses (*Em1*), à laquelle fait suite une bande de schistes satinés bigarrés (*Em2a*) suivie par la grauwacke fossilifère de Wiltz (*Em2b*) qui remplit tout le centre du bassin de l'Oesling.

On voit que nos conclusions confirment pour ainsi dire point par point les idées de Dumont au sujet de l'ennoyage vers l'Est de l'anticlinal taunusien de Bastogne.

Quant à la région de Houffalize, nos conclusions diffèrent légèrement de celles de Dumont. Ce dernier croyait à la continuité des phyllades de Saint-Vith, Trois-Vierges et Gouvy avec les phyllades et schistes à grands feuilletés qui, plus à l'Ouest, comblent le synclinal qui sépare les anticlinaux de Stavelot et de Bastogne, alors que nous avons constaté le relèvement de ces derniers vers l'Est, tandis que la digitation synclinale de Gouvy, qui court plus au Sud, se relève vers l'Ouest. L'existence de la bande hunsruckienne inférieure de Taverneux, qui sépare ces deux bandes synclinales de Hunsruckien supérieur avait, sans doute, échappé à notre grand stratigraphe.

C'est peut-être l'existence de cette bande et les indices de relèvement que nous avons constatés dans la région de Cherrain qui ont fait admettre par Gosselet la disparition vers l'Est du bassin de Houffalize. Notons cependant que ce dernier géologue admettait que ce relèvement était à ce point important qu'il ramenait à la surface du sol le noyau taunusien de la voûte de Bastogne, tandis que celui dont

nous établissons l'existence n'affecte que l'un des anticlinaux secondaires, le plus septentrional de la grande voûte, et ne dépasse pas les couches hunsruckiennes.

Présentation de quelques minéraux du Katanga,

(Note préliminaire),

par A. SCHOEP.

J'ai l'honneur de présenter à la Société belge de Géologie quelques échantillons de minéraux provenant du Katanga. Les plus beaux spécimens de ces minéraux sont au « British Museum (Natural History) South Kensington » et au « Museum of practical Geology ». Tous ne sont pas encore exposés, mais je dois à l'obligeance du D^r L.-J. Spencer d'avoir pu les examiner. C'est aussi le D^r L.-J. Spencer qui m'a donné l'adresse du marchand qui a vendu ces minéraux aux deux musées en question. J'ai pu m'y procurer, il y a quelques jours, les minéraux suivants :

1^o Un échantillon de cuprite de Kambove en grands octaèdres recouverts d'une croûte de malachite.

La cuprite est d'un beau rouge cochenille. En certains endroits elle est séparée de la malachite par une couche mince de cuprite noire opaque, ressemblant à de la poix (pitchy copper ore).

2^o Un morceau d'érubescite de la mine de Luishia, avec enduit de malachite et de petits cristaux vert émeraude dont je n'ai pas encore pu déterminer la nature. Je me propose d'y revenir.

Dans les cavités de l'érubescite il y a de petits cristaux d'un hydroxyde de fer, probablement de la goethite.

3^o Des fragments de chrysocolle renfermant des morceaux de gumite et d'uranotile en petits cristaux, ainsi que des parcelles de pechblende. Ces minéraux proviennent de la Luiswishi. Une note plus détaillée sur ces minéraux paraîtra incessamment.

4^o Un échantillon de torbernite de la mine Kasolo.

5^o Des morceaux formés d'un mélange de différents minéraux uranifères dont l'étude n'est pas encore achevée. Le D^r Spencer possède de bons cristaux de l'un d'entre eux. Parmi ces minéraux uranifères, il y a

probablement deux espèces minérales entièrement nouvelles. L'une se présente sous forme de cristaux d'un jaune d'ocre; l'autre sous forme de cristaux de couleur orange. Tous ces minéraux sont radioactifs.

6° Un morceau de minéral jaune d'ocre, massif, très pur, cristallin, provenant aussi de la mine de Kasolo. Sa densité a été trouvée égale à 5,919 à 17° C.

